

23/10/2020

Communiqué de presse

Non, la proposition sur la PAC n'est pas synonyme d'écoblanchiment !

Comment peut-on prétendre que la PAC, approuvée cette semaine par le Parlement européen, est synonyme d'écoblanchiment alors que les agriculteurs européens et leurs coopératives devront trouver des solutions pour relever les défis suivants :

- Allouer 30 % de leurs aides aux éco-régimes, dédiés non seulement à la protection de l'environnement et du climat mais également à l'amélioration du bien-être animal, ce qui va bien au-delà de la proposition initiale de la Commission.
- Faire des progrès significatifs grâce aux éco-régimes visant notamment à développer l'action climatique, à diminuer les émissions de gaz à effet de serre, à augmenter la séquestration du carbone, à améliorer la qualité de l'eau, à réduire l'érosion des sols et les émissions, à renforcer et protéger la biodiversité, à réduire l'utilisation des produits phytosanitaires, à améliorer le bien-être animal et le plan de gestion des nutriments, à renforcer la diversité animale et végétale et à préserver les zones humides et les tourbières.
- Dédier 10 % des terres arables à des éléments topographiques non productifs qui profiteront à la biodiversité. Bien que la moitié de cet objectif soit soutenue par le biais des éco-régimes et des mesures agro-environnementales et climatiques, l'autre moitié sera obligatoire pour tous les agriculteurs sans qu'ils n'obtiennent d'aides supplémentaires.
- Recevoir moins d'aides pour les zones soumises à des contraintes naturelles, des zones qui sont pourtant vitales pour les zones rurales et qui restent viables, dynamiques et préservées uniquement grâce au financement de la PAC.
- Maintenir les prairies permanentes au niveau national, régional, sous-régional et des exploitations en conservant un taux de variation maximal de 5 % (sans aides supplémentaires).
- Protéger efficacement les zones humides et les tourbières (sans aides supplémentaires).
- Appliquer la rotation des cultures sans tenir compte de la taille de l'exploitation, des cultures permanentes et des cultures cultivées sous eau concernées (sans aides supplémentaires).
- Appliquer de nouvelles exigences réglementaires en matière de gestion (ERMG) pour la politique de l'eau, les maladies animales et l'utilisation durable des produits phytosanitaires (sans aides supplémentaires).

Comment des personnes, avec une réelle expérience dans le domaine, peuvent-elles dire que tout cela n'est rien et que cela revient à maintenir le statu quo ? Si le Parlement européen n'avait pas soutenu cette proposition sur la PAC, aucun progrès majeur n'aurait été réalisé dans les années à venir ! Malgré les critiques, la complexité découlant du changement climatique, les faibles revenus, les lourdes conséquences de la crise de Covid-19 et les futures difficultés liées au Brexit, la réalité est que les agriculteurs en font toujours plus.

Avec tout le respect que nous devons à certains militants, qui pour la plupart ne connaissent pas la réalité de l'agriculture sur le terrain, nous continuerons résolument de défendre une transition qui permettra de réconcilier production agricole et protection environnementale pour le bien de millions d'agriculteurs européens. Les messages et la quantité incroyable de fausses informations qui ont été partagés sur les réseaux sociaux et dans les médias concernant la communauté agricole ont (volontairement) transgressé de nombreuses limites, et nous y répondrons en temps voulu. Malgré les pressions et intimidations, les députés européens ont pris une décision responsable qui permettra bientôt à tous les agriculteurs de travailler dans un cadre clair et de profiter de la stabilité nécessaire pour planifier, investir et répondre aux demandes de la société, tout en gagnant leur vie pour assurer leur subsistance et celle de leurs familles.

-FIN-

La version originale anglaise du présent communiqué de presse et les traductions en allemand, espagnol, italien et polonais sont disponibles sur le site du Copa-Cogeca.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :

Paulo Gouveia
Chief Policy Advisor
Paulo.Gouveia@copa-cogeca.eu

Jean-Baptiste Boucher
Directeur de la communication
Téléphone : + 32 474 840 836
jean-baptiste.boucher@copa-cogeca.eu

CDP(20)7922:1
